Assemblée générale du MEDEF : la réforme des statuts validée

Publié le 2 juillet 2019

L'Assemblée générale du MEDEF a validé ce jour les modifications statutaires proposées par le Conseil exécutif à 97,6 % des voix.



Cette réforme, menée dans la transparence et avec l’implication de tout le réseau, acte une transformation en profondeur du Medef. Elle répond aux attentes de proximité d’écoute et d’ouverture en donnant une raison d’être à l’organisation (Agir ensemble pour une croissance responsable), en renforçant le poids et les moyens d’action de son réseau territorial, en démocratisant et en clarifiant le processus électoral, en réformant son financement et en féminisant ses instances.